

Révocation demandée pour Olivier ROSAY secrétaire départemental de SUD PTT !

Olivier ROSAY, secrétaire départemental de SUD Postaux Paris passera mercredi 15 décembre en conseil central de discipline. La Poste demande la révocation !



Répression sur les grévistes et les militants syndicaux des Hauts-de-Seine, passage au tribunal correctionnel des camarades de Bordeaux Bègles CTC, (5 ans après l'intervention du GIPN), procédures disciplinaires à l'encontre d'une militante CGT et d'un gréviste à Paris 11, **La Poste franchit une ultime étape en demandant la révocation d'un secrétaire départemental !**

La Poste lui reproche son soutien aux salariés en lutte d'Alternative Post, deux prises de parole "non autorisées" et une occupation du Siège pendant la grève des facteurs des Hauts-de-Seine. **La Poste demande la révocation pour des faits syndicaux !**

Une révocation pour un motif syndical n'est pas arrivé à La Poste depuis 1953 ! SUD PTT, par la mobilisation et la conviction qu'Olivier ROSAY n'a fait que respecter son mandat syndical, empêchera la révocation ! A La Poste comme à France Télécom, il est temps d'arrêter la généralisation de la répression et des procédures disciplinaires à l'encontre du personnel et de ses représentants.

Nous devons faire respecter la liberté d'expression dans l'entreprise, dont font partie les prises de parole et les assemblées générales ! C'est ce que nous exigerons et démontrerons le 15 décembre, en étant massivement présent au rassemblement de soutien ! SUD en appelle à la mobilisation de l'ensemble du personnel et des organisations syndicales !

Mercredi 15 décembre :

Non à la révocation à l'encontre de notre camarade !

MANIFESTATION à 13h00 à la Direction du Courrier

115 Bd Brune, Paris 14^{ème}, métro Porte d'Orléans (L. 4)

Toutes et tous au rassemblement Mercredi 15 décembre

Exigeons l'arrêt de la procédure disciplinaire à l'encontre d'Olivier ROSAY !

13h Rassemblement devant la Direction nationale du Courrier, 115 bd Brune, métro Porte d'Orléans. Prises de parole des organisations syndicales et partis politiques présents.

14h Conseil de discipline au 41 rue Romain Rolland, où nous accompagnerons notre camarade.

